

DEPARTEMENT DU TARN
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ALBIGEOIS
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
ELABORATION DU REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE INTERCOMMUNAL
(RLPI) DU GRAND ALBIGEOIS

Par arrêté n° ARR2019_40 du 21 octobre 2019, la Présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois informe de l'ouverture d'une enquête publique unique sur le projet d'élaboration du premier Règlement local de Publicité intercommunal. L'enquête publique unique se déroulera pendant 31 jours consécutifs :

du mercredi 13 novembre 2019 à 9h00
au vendredi 13 décembre 2019 à 17h00 inclus

Afin de conduire cette enquête, un commissaire enquêteur a été désigné par le Tribunal Administratif de Toulouse : Monsieur Jean-Paul JAUDON.

Le siège de l'enquête publique est situé au Siège administratif de l'agglomération Parc François Mitterrand 81160 SAINT-JUÉRY.

Le dossier d'enquête publique est constitué des éléments suivants :

-Les pièces administratives liées à la procédure.

-Le projet de RLPI arrêté au conseil communautaire du 2 juillet 2019 comprenant :

- le bilan de la concertation du public
- le rapport de présentation (tome 1)
- la réglementation relative à la publicité (tome 2)
- la réglementation relative aux enseignes (tome 3)
- le plan de zonages enseignes
- le plan de zonages publicité
- les annexes : arrêtés municipaux fixant les limites d'agglomérations, et le glossaire.

-Les avis émis par les personnes publiques associées (PPA), les personnes publiques consultées (PPC) et les communes de l'agglomération sur le projet de RLPI.

Le dossier d'enquête est consultable en version informatique sur le site internet de la communauté d'agglomération de l'Albigeois (www.grand-albigeois.fr) accessible 7j/7j et 24h/24h depuis le premier jour de l'enquête publique unique à 9h00 jusqu'au dernier jour de celle-ci à 17h00.

Un accès gratuit au dossier est garanti sur un poste informatique mis à disposition du public au siège administratif de l'agglomération de l'Albigeois Parc François Mitterrand – 81160 SAINT-JUÉRY et dans chaque mairie des 16 communes membres aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Un dossier d'enquête en version papier est également disponible aux jours et heures habituels d'ouverture au public au siège administratif de l'agglomération de l'Albigeois, Parc François Mitterrand – 81160 SAINT-JUÉRY.

Les permanences du commissaire enquêteur se tiendront au siège administratif de l'agglomération de l'Albigeois aux dates et horaires suivants :

Siège administratif de l'agglomération Parc François Mitterrand 81160 SAINT-JUÉRY	
Mercredi 13 novembre 2019	9h00 - 12h00
Jeudi 28 novembre 2019	9h00 - 12h00
Vendredi 13 décembre 2019	14h00 - 17h00

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions :

- Sur le registre dématérialisé accessible à l'adresse suivante : www.grand-albigeois.fr/rlpi qui permettra de déposer les observations de manière anonyme ou non.
- Sur les registres d'enquête papiers établis sur feuillets non mobiles, côtés et paraphés par un membre de le commissaire enquêteur, mis à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture au public dans les 16 communes et au siège administratif de la communauté d'agglomération de l'Albigeois;
- Par voie postale en adressant un courrier au commissaire enquêteur du RLPI au siège administratif de l'agglomération de l'Albigeois, Parc François Mitterrand – 81160 SAINT-JUÉRY, à faire parvenir pendant le durée de l'enquête
- De façon écrites et orales lors des permanences du commissaire enquêteur mentionnées ci-avant.

Les observations et propositions reçues avant le 13 novembre 2019 dès 9h00 et après le 13 décembre 2019 à 17h00 ne pourront pas être prises en considération par le commissaire enquêteur.

Maîtres d'ouvrage / personnes responsables auprès desquelles demander des informations sur les dossiers :
Siège administratif de l'agglomération Parc François Mitterrand 81160 SAINT-JUÉRY (téléphone : 05 63 76 06 06).

Une copie du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête sera déposée à Siège administratif de l'agglomération Parc François Mitterrand 81160 SAINT-JUÉRY, ainsi qu'à la Préfecture du Tarn, pour y être sans délai tenue à la disposition du public pendant un an à dater de la clôture de l'enquête. Ces documents seront également publiés pendant un an sur le site internet de la communauté d'agglomération de l'Albigeois (www.grand-albigeois.fr).

A l'issue de l'enquête publique, le RLPI, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, est approuvé par le conseil communautaire de l'agglomération.